

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 14/12/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20221213-127560-DE-1-1

Date de mise en ligne : 16/12/2022

certifié exact,

**Séance du mardi 13
décembre 2022
D-2022/419**

Aujourd'hui 13 décembre 2022, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Sauf de 16h00 à 17h10, présidence de Madame Claudine BICHET.

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Madame Géraldine AMOUROUX présente à partir de 15h50, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent à partir de 16h03, Madame Alexandra SIARRI présente à partir de 16h55, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent jusqu'à 15h40, Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 15h40, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 17h00, Monsieur Patrick PAPADATO présent jusqu'à 17h07.

Excusés :

Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Eve DEMANGE, Madame Marie-Julie POULAT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Aziz SKALLI,

Structure d'accueil de la Petite enfance ' Christiane Larralde ' . Présentation du rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Information au Conseil Municipal.

Madame Fannie LE BOULANGER, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 29 avril 2019, la Ville a confié à la société Les Petits Chaperons Rouges Collectivités Publiques l'exploitation, la gestion ainsi que l'entretien de l'établissement multi-accueil de la petite enfance situé rue Albert Thomas dénommé Docteur Christiane LARRALDE, sous la forme d'un contrat d'affermage, à compter du 1^{er} septembre 2019 pour une durée de 5 ans.

Conformément à l'article L 3131-5 du Code de la commande publique, les délégataires doivent remettre à l'autorité concédante un rapport annuel. Son examen vous est présenté sur la base de la présente synthèse conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I – Présentation générale

La crèche a ouvert ses portes le 1er juin 2015 dans le quartier de Saint Augustin. Elle dispose d'une capacité d'accueil de 60 places et est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et ceci pendant toute l'année à l'exception des périodes de fermetures annuelles (1 semaine entre Noël et le jour de l'an et 1 journée pédagogique).

Elle accueille les enfants bordelais dans le cadre de l'Offre de Service Petite Enfance mise en place par la Ville.

Les locaux de la crèche sont situés au dernier étage d'un bâtiment composé d'une école élémentaire de 8 classes, d'une école maternelle de 6 classes et de la crèche et comportent différents espaces avec :

- 3 sections de 2 unités de 10 places comprenant des biberonneries ou espace repas, des dortoirs, de salles de changes communes ;
- Des salles d'activités mutualisées avec une salle de zen, une salle de peinture/activité, une patageoire ;
- Des locaux techniques communs : bureau de direction, bureau pédiatre, locaux de rangements, office de remise en température, lingerie-buanderie, WC, local poussette, vélos, vestiaires, cuisine du personnel, salle de réunion.

Ces locaux sont complétés de terrasses.

La crèche est gérée par le délégataire Les Petits Chaperons Rouges depuis son ouverture.

Depuis le 1er septembre 2019, la société LPCR DSP Bordeaux Larralde, société contrôlée par le groupe Les Petits Chaperons Rouges (LPCR), exploite la crèche Larralde en lieu et place de la société LPCR Collectivité Publique. L'objet social de cette nouvelle société exploitante est exclusivement dédié à l'exploitation de cette crèche.

II – Crise sanitaire liée au Covid-19

L'année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire générée par l'épidémie du COVID une baisse de la fréquentation de la crèche (absentéisme en lien avec les cas contact, diminution des contrats avec le télétravail, diminution des demandes en été...)

Lors du 3^{ème} confinement du 5 au 23 avril, la crèche a été maintenue ouverte pour accueillir les enfants des personnels prioritaires avec une capacité d'accueil réduite à 36 enfants.

En 2021, la crèche n'a pas été amenée à réaliser des réductions d'horaires et a réussi à garantir la continuité de service en dépit de la crise sanitaire (générant des absences de professionnelles) et des difficultés à recruter du personnel.

III – Evolution de l'activité

En 2021, 162 enfants ont été accueillis au sein de la crèche sur 248 jours d'ouverture (au lieu de 247 jours prévisionnels), dont 131 enfants en accueil régulier et 31 enfants en accueil occasionnel.

La crèche a subi une baisse d'activité mais a maintenu un niveau satisfaisant avec :

- Un taux de présentéisme physique¹ de 72 %, soit 122 839 heures de présence des enfants ;
- Un taux de présentéisme financier² de 81 %, soit 138 660 heures facturées aux familles ;
- Un taux de facturation³ de 112,9 %.

La crise sanitaire a eu pour conséquence la diminution des heures réalisées et facturées par rapport aux prévisionnel du contrat (127 481,6 heures réalisées (-3,6%) et 144 865,5 heures facturées (-4,2%) prévues au contrat). Les taux de présentéisme sont en baisse par rapport à ceux prévus au contrat avec 85 % pour le taux de présentéisme financier (-4%) et de 75% pour le taux de présentéisme physique (-3%).

En 2019, avant la crise sanitaire, la crèche avait un taux de présentéisme physique de 73 % et un taux de présentéisme financier de 84,7%,

La directrice de la crèche a participé aux commissions d'attribution des places ainsi qu'aux permanences d'accueil telles qu'exigées par la Ville.

III – La qualité du service

Projet pédagogique

Au quotidien, les espaces d'activités « libre-service » permettent à l'enfant de développer l'autonomie et la curiosité. Ces espaces sont adaptés suivant l'âge et sous l'observation et l'accompagnement des professionnels.

En parallèle, les enfants sont conviés, pour ceux qui le souhaitent, à des ateliers spécifiques faisant appel au langage, à la motricité, la concentration ou à l'éveil des sens et des émotions : jeux d'eau, jeux d'encastrement, cuisine, parcours moteur, jardinage, éveil sensoriel, musique, peinture....

La crèche a développé son projet pédagogique autour des thèmes de la nature et du bien-être.

Sur le thème du bien-être, la crèche a mis en place notamment :

- des activités autour du langage des signes : temps de comptines signées et livret des signes alimenté et distribué aux parents ;
- des temps réguliers de détente avec la collection « Petits Yogis » avec notamment l'apprentissage respiration.

L'établissement est équipé d'un espace d'éveil sensoriel, réaménagé en 2020. Les enfants y sont accompagnés par les professionnels, en individuel ou en groupe, dans l'exploration des jeux de lumières et de touché des textures (colonne à bulle, fibres optiques, spot UV, cubes lumineux...). L'objectif ici est la stimulation des sens, dans une ambiance sécurisante et reposante.

Sur le thème de la nature, la crèche a réalisé des aménagements des espaces extérieures avec l'installation de la cabane à oiseaux, d'une table, d'un banc, d'un Tipi et a installé un potager avec la participation de l'association « Place aux jardins ». La crèche anime des ateliers de jardinage pour les enfants avec un intervenant extérieur...

Le délégataire emprunte chaque trimestre du matériel pédagogique au Réseau Girondin Petite Enfance (livres, jeux divers, expositions...) et a mis en place un partenariat avec la bibliothèque pour l'emprunt de livre et la venue d'une conteuse.

1 Le taux de présentéisme physique est égal au nombre d'heures de présence des enfants divisé par la capacité d'accueil.

2 Le taux de présentéisme financier est égal au nombre d'heures facturées aux familles divisé par la capacité d'accueil.

3 Le taux de facturation correspond au taux « heures facturées/heures réalisées ».

Des temps passerelles pour les futurs écoliers avec l'école maternelle Albert Thomas et un projet lecture avec l'école primaire ont été mis en place.

La crèche a mis en place un partenariat pour des temps de découverte à l'anglais pour les grands.

Communication auprès des familles et soutien à la parentalité

Le délégataire a renforcé sa communication en direction des familles notamment par la mise en place d'un tableau d'affichage qui a permis d'échanger avec les parents sur différents thèmes (acquisition de la propreté, portage, diversification alimentaire), tout en utilisant ses deux principaux outils pour informer quotidiennement les parents :

- L'interface électronique « Chaperons et vous » pour les informer de la vie de la crèche (messagerie, photos, documents, contenus pédagogiques, informations sur l'équipe).
- Newsletter « Crèches Actus » qui, tous les deux mois, synthétise toutes les informations et actualités liées à la vie de la crèche ainsi que les projets à venir et des conseils pratiques.

La réunion de rentrée a été remplacée par la production de vidéos de rentrée par section afin de présenter l'équipe de Direction et de section ainsi que le projet pédagogique.

Par ailleurs, des entretiens parents et professionnels ont été réalisés en février.

Deux cafés parents ont été organisés et des ateliers parents-enfants ont été réalisés (fabrication de pain, atelier potager, chasse aux trésors, semaine festive de l'hiver...)

La structure a organisé deux conseils de crèche avec les « parents-relais » afin de faire un point global sur les projets de la crèche ainsi que le temps passerelle avec l'école.

L'équipe

Au 31 décembre 2021, l'équipe compte 20,4 Equivalents Temps Pleins (ETP) dont 15,5 ETP auprès des enfants et 43% diplômés⁴ (ce qui est en dessous des engagements contractuels de 22,4 ETP) avec :

- 1 directrice
- 1 adjointe éducatrice de jeune enfant ;
- 1 psychométricienne,
- 3 EJE référentes de section ;
- 3 auxiliaires de puériculture ;
- 8 titulaires du CAP Petite Enfance ;
- 2,4 ETP agents de service ;
- Une apprentie.

A noter, les départs de deux auxiliaires de puériculture fin décembre qui seront remplacées en début d'année.

Cette équipe est complétée par un médecin présent 5 heures par mois et une psychologue présente 12 heures par mois.

Il y a eu au total 4 départs et 5 arrivées en CDI ainsi que l'embauche d'une apprentie.

Le nombre d'Equivalent Temps Plein moyen sur l'année a été de de 21,4 ETP sur 22,4 prévus au contrat. L'écart s'explique principalement par la vacance durant deux mois du poste d'apprenti et des absences en lien avec la crise sanitaire. Le délégataire n'a pas communiqué d'éléments concernant l'absentéisme de l'équipe.

11 stagiaires ont été accueillies sur la crèche.

Le personnel a bénéficié d'un total de 92,59 heures de formation en présentiel et en e-learning. Le personnel a également participé à deux journées pédagogiques le 24 mai 2021 et le 31 octobre 2021.

Des actions ont été mises en place pour le bien-être des professionnelles : aménagement de la

⁴ Correspond au pourcentage d'employés ayant un diplôme dit de rang 1 : Educateur de jeune enfant, puéricultrice, infirmière, auxiliaire de puériculture, psychomotricien.

salle de pause, repas et moments festifs, jeux et animations...

Encadrement réalisé par le siège

Des réunions de sections et d'EJE sont organisées une fois par mois ainsi que des réunions d'agents de service tous les deux mois. Les réunions de sections sont l'occasion pour l'équipe d'échanger sur les transmissions, l'aménagement de l'espace et les règles.

De plus, tous les mois, la directrice participe à une réunion regroupant l'ensemble des directrices du secteur et des réunions métiers sont également réalisées (EJE et de psychomotriciens, agents, auxiliaires...) afin d'échanger sur les pratiques au sein des différentes crèches du secteur.

Enfin, deux fois par an, la direction des opérations réalise un bilan sur le fonctionnement de la crèche. Un audit interne qualité a été réalisé en juillet 2021.

Satisfaction des parents

La crèche a réalisé deux questionnaires en juin et octobre 2021. Les deux enquêtes ont révélé un taux de satisfaction de 9,4/10 au mois de juin et de 9,2/10 au mois d'octobre.

Le délégataire a transmis à la Ville un rapport détaillant le retour des familles ainsi que les actions mises en œuvre (réunion à thème, aménagement du jardin, communication sur l'alimentation, utilisation de l'application Chaperons & Vous).

Alimentation

Le délégataire a mis en place une cuisine de préparation sur place en mars 2020. Auparavant, la cuisine était réalisée en liaison froide. Elle fait appel au prestataire Ansamble qui livre les denrées et met à disposition un cuisinier sur la crèche.

Concernant les menus proposés aux enfants, la crèche privilégie les viandes labellisées, les aliments biologiques et locaux et le poisson frais. Les menus sont composés de 2 à 3 composants bio minimum par jour et par repas (minima 50% de bio) et le lait est également certifié biologique.

L'ensemble de la vaisselle a été changé, conformément aux engagements du délégataire (vaisselle en pyrex, couverts en bambou, bacs en inox notamment).

Les parents sont informés chaque semaine du contenu des repas avec l'affichage des menus (locaux et application).

La crèche transmet les menus à la Ville.

Contrôles de la Ville

Des visites de la crèche ont été réalisées par la direction de la Petite Enfance et des familles afin de s'assurer de la mise en place des engagements pédagogiques et de qualité de service.

La Ville dispose d'un accès à un outil de reporting lui permettant de visualiser à tout moment les enfants inscrits, le profil des familles, l'activité et l'effectif de la crèche.

Aucune plainte des familles ou incident n'a été remonté aux services de la Ville en 2021.

IV – Mise en œuvre des engagements en faveur de la protection de l'environnement

Dans le cadre de ses engagements en termes de développement durable, l'équipe a organisé des activités orientées vers le développement durable avec la récolte de matériaux de récupération et la réparation des matériels en tissus. Des ateliers de récupération et de fabrication d'objets sont proposés aux enfants.

Le jardin potager a été installé en fin d'année 2020 et des ateliers ont été réalisés. La crèche a également mis en place un lombricomposteur et un bac à compost.

Le délégataire a fait don de jouets, de matériels de puériculture et denrées alimentaires non périssables au foyer maternel des Douves de Bordeaux. Des gourdes de compotes vides ont

été récoltées pour financer les actions de l'association « Les Clowns Stéthoscopes ».

Le personnel bénéficie d'une participation financière de l'employeur pour les abonnements en transport en commun. Deux vélos sont à disposition des professionnels qui le souhaitent.

La crèche n'a pas encore été en mesure de mettre en place le recours aux couches compostables MUNDAO en raison du contexte sanitaire qui a accentué le retard pris sur ce projet. La structure se fournit actuellement en couches écologiques et la crèche a participé à l'expérimentation des couches MUNDAO en 2022.

La structure utilise des produits d'hygiène des enfants 100% écologiques (80% d'origine naturel, pompe à savon réutilisable).

V – Mise en œuvre des engagements en faveur de l'insertion professionnelle

Le délégataire a réalisé un total de 4 230,13 heures d'insertion en 2021. Le délégataire va au-delà des engagements contractuels (3 406 heures par an), et ce malgré le contexte sanitaire, et avec au sein de l'équipe 2 agents de service, un agent spécialisé Petite Enfance en CDI, et un apprenti présent tout au long de l'année.

Le contrôle des actions d'insertion a été réalisé par le PLIE de Bordeaux, Plan local pour l'insertion et l'emploi.

VI – L'entretien des biens

Le délégataire est responsable de l'entretien des locaux et des équipements ainsi que de la maintenance pour un montant de 23 903 € euros en 2021. Ce montant est nettement supérieur au budget prévu pour l'année d'un montant de 13 081 €.

La commission de sécurité du 19 janvier 2021 a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation.

Une visite de la crèche initialement prévue en décembre 2021 a été réalisée le 10 février 2022 par la Direction de la Petite Enfance et des familles et la Direction des bâtiments de la Bordeaux Métropole, afin de s'assurer du bon entretien et de la maintenance du bâtiment. En parallèle, le délégataire a transmis à la demande de la Ville de Bordeaux les contrats et documents relatifs de l'entretien préventif et de contrôle des installations, aux interventions de réparation, aux contrats d'assurance et aux contrôles bactériologiques réalisés. Un compte-rendu de visite détaillant les réparations à réaliser a été transmis au délégataire et fait l'objet d'un suivi en 2022.

En termes d'investissements, le nouveau délégataire a procédé à 15 126,8 € d'investissements en 2021 et 35 212,68 euros depuis le début du contrat ce qui est légèrement inférieur au montant prévu sur la durée la délégation de 36 775 euros avec l'aménagement de la cuisine sur place, l'aménagement de la salle sensorielle, la pose de stores dans le bureau de la direction et la pose de film occultant anti-chaieurs en lingerie, le renouvellement de la vaisselle en plastique par de la vaisselle en verre, la mise en place d'un potager, d'un mur d'escalade des travaux et achats de matériel (lave-linge). Ces équipements s'apparentent tous à des biens de retour. En 2019, les immobilisations pour un total de 17 676 euros ont été comptabilisées sur la société LPCR collectivités publiques et elles n'apparaissent pas au bilan de la société dédiée. La Ville a demandé au délégataire de réaliser le transfert de ces immobilisations.

VII – Analyse économique et financière de l'exercice 2021 de la société LPCR délégataire de service public de la structure d'accueil Christiane Larralde

L'activité reprend en 2021 avec +29% d'heures facturées par rapport à 2020. Les produits progressent ainsi de +12% et atteignent 976 K€ sur l'exercice. Les charges augmentent elles aussi de +10% et s'élèvent à 971 K€. Le résultat du délégataire s'établit ainsi à 5 K€, ce qui est légèrement inférieur à 2020 car le délégataire avait alors bénéficié d'aides et de réductions de charges. La participation de la Ville est de 204 K€ soit 2 080 € net de RODP par berceau et par an.

Les données 2021 restent inférieures à la prévision sur tous les plans car l'activité reste impactée par des phénomènes liés à la crise sanitaire de 2020 (isolement, télétravail).

Pour votre complète information, le rapport annuel de l'année 2021 ainsi que l'analyse économique et financière réalisée par le délégant ont été annexés à la présente synthèse.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 13 décembre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Fannie LE BOULANGER